



TG/95/4(proj.4)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2020-07-15

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

## LAGERSTROEMIA

Code(s) UPOV: LAGER

*Lagerstroemia* L.

## PRINCIPES DIRECTEURS

## POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

## DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert de la France**pour examen par le**Comité technique à sa cinquante-sixième session  
qui se tiendra à Genève les 26 et 27 octobre 2020**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lagerstroemia</i> L.	Lagerstroemia, Crape Myrtle	Lagerstoemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia, Lagestroemia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

## DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">3</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">3</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">5</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">7</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">7</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">16</a>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<a href="#">16</a>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">16</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">23</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">24</a>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lagerstroemia* L.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 6 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation.
- 3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

#### 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

##### 4.1 *Distinction*

##### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

##### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

##### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

##### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 5.

##### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 *Homogénéité*

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :
- 4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".
- 4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors type est tolérée.

## 4.3 *Stabilité*

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (caractère 1)
- (b) Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique (caractère 7)
- (c) Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (caractère 8)
- (d) Pétale : couleur principale de la face interne (caractère 26) avec les groupes suivants :
  - Gr. 1: blanc
  - Gr. 2: rose claire
  - Gr. 3: rose foncé
  - Gr. 4: rouge
  - Gr. 5: pourpre
- (e) Époque de début de floraison (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4

moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

- 1 Numéro de caractère
- 2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
  - QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
  - QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
  - PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)  
MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Plant: height</b>	<b>Plante : hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>			
	short	courte	niedrig	baja	DABLAGE01	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Desal 173	3	
	tall	haute	hoch	alta	Watermelon	5	
<b>2. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Plant: growth habit</b>	<b>Plante : port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>			
	upright	dressé	aufrecht	erecto	Lucas Red, Whit II	1	
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Desber 102	2	
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Houston, Petit' Canaille Blanc	3	
<b>3. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Trieb: Anthocyanfärbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antocianica</b>			
	weak	faible	gering	débil	Deskim, Grand Cru	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Coral Filli, INDYFUS, MILAPERL	5	
	strong	forte	stark	fuerte	Lucas Red	7	
<b>4. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Desper	5	
	long	longue	lang	larga	Burgundy Cotton	7	
<b>5. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>			
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Petit' Canaille Blanc	3	
	medium	moyenne	mittel	media	INDYBRA	5	
	broad	large	breit	ancha	Hopi	7	
<b>6. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: shape</b>	<b>Limbe : forme</b>	<b>Blattspreite: Form</b>	<b>Limbo: forma</b>			
	only elliptic	uniquement elliptique	nur elliptisch	solo elíptica	Whit IV	1	
	mainly elliptic	le plus souvent elliptique	überwiegend elliptisch	principalmente elíptica	Royal Velvet, Violet Filli	2	
	mainly obovate	le plus souvent obovale	überwiegend verkehrt eiförmig	principalmente oboval	INDYCAM, Red Filli	3	
	only obovate	uniquement obovale	nur verkehrt eiförmig	solo oboval	CAP11	4	



	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>7. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: distribution of anthocyanin coloration</b>	<b>Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattspreite: Verteilung der Anthocyanfärbung</b>	<b>Limbo: distribución de la pigmentación antocianica</b>				
	absent	absente	fehlend	ausente	Petit' Canaille Blanc		1	
	along margin	le long des bords	am Rand	a lo largo del borde	Main Little Chief, Whit IV		2	
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	Burgundy Cotton		3	
	throughout	partout	überall	en la totalidad	Lucas Red		4	
<b>8. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>					
	<b>Leaf blade: intensity of anthocyanin coloration</b>	<b>Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Anthocyanfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad de la pigmentación antocianica</b>				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil			1	
	weak	faible	gering	débil	Coral Filli		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Royal Velvet		5	
	strong	forte	stark	fuerte	Whit II		7	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	
<b>9. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>					
	<b>Leaf blade: intensity of green color</b>	<b>Limbe : intensité de la couleur verte</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde</b>				
	very light	très claire	sehr hell	muy clara	CAP18		1	
	light	claire	hell	clara	Desyan, Nana Lavender		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Tonto		5	
	dark	foncée	dunkel	oscura	Desemi 103		7	
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura			9	
<b>10. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: undulation of margin</b>	<b>Limbe : ondulation du bord</b>	<b>Blattspreite: Wellung des Randes</b>	<b>Limbo: ondulación del margen</b>				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Deschin, Petit' Canaille Blanc		1	
	weak	faible	gering	débil	INDYFUS		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Superviolacea		5	
	strong	forte	stark	fuerte	Descha		7	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>11. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: glossiness of upper side</b>	<b>Limbe : brillance de la face supérieure</b>	<b>Blattspreite: Glanz der Oberseite</b>	<b>Limbo: brillo del haz</b>			
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Desper	1	
	weak	faible	gering	débil	Petit' Canaille Blanc	2	
	medium	moyenne	mittel	medio	INDYVIO	3	
	strong	forte	stark	fuerte	INDYBRA	4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		5	
<b>12. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>			
	<b>Leaf blade: variegation</b>	<b>Limbe : panachure</b>	<b>Blattspreite: Panaschierung</b>	<b>Limbo: variegación</b>			
	absent	absente	fehlend	ausente	Whit II	1	
	white and grey green	blanche et gris-vert	weiß und graugrün	blanca y verde grisácea	Shirohakekomifu	2	
	yellow	jaune	gelb	amarilla	Kibotafu	3	
<b>13.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: length</b>	<b>Bouton floral : longueur</b>	<b>Blütenknospe: Länge</b>	<b>Botón floral: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Deschin	5	
	long	longue	lang	larga	Desmou 083	7	
<b>14.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: width</b>	<b>Bouton floral : largeur</b>	<b>Blütenknospe: Breite</b>	<b>Botón floral: anchura</b>			
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Petite Red	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Dessoi 062, Petit' Canaille Rouge	5	
	broad	large	breit	ancha	Desemi 103, Watermelon	7	
<b>15. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>			
	<b>Flower bud: shape</b>	<b>Bouton floral : forme</b>	<b>Blütenknospe: Form</b>	<b>Botón floral: forma</b>			
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Desemi 103, Despan 001	1	
	broad oblong	oblongue large	breit rechteckig	oblonga ancha	Dessoi 062, Petite Orchid	2	
	narrow oblong	oblongue étroite	schmal rechteckig	oblonga estrecha	Red Imperator	3	
	narrow obovate	obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha	Desber 102, Seminole	4	
	broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha	Potomac	5	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>16.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: prominence of ridges</b>	<b>Bouton floral : importance des cannelures</b>	<b>Blütenknospe: Ausprägung von Rippen</b>	<b>Botón floral: prominencia de las aristas</b>				
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Deskim		1	
	medium	moyenne	mittel	media	Desyan		3	
	strong	forte	stark	fuerte	Majestic Orchid, Petit' Canaille Blanc		5	
<b>17. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: area with anthocyanin coloration</b>	<b>Bouton floral : surface de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blütenknospe: Fläche mit Anthocyanfärbung</b>	<b>Botón floral: superficie con pigmentación antociánica</b>				
	absent or small	absente ou petite	fehlend oder klein	ausente o pequeña	Near East		1	
	medium	moyenne	mittel	media	INDYVIO		3	
	large	grande	groß	grande	Lucas Red		5	
<b>18.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: glossiness</b>	<b>Bouton floral : brilliance</b>	<b>Blütenknospe: Glanz</b>	<b>Botón floral: brillo</b>				
	weak	faible	gering	débil	La Valette		1	
	medium	moyenne	mittel	medio	Margaux		2	
	strong	forte	stark	fuerte	INDYBRA		3	
<b>19. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(d)</b>				
	<b>Thyrse : number</b>	<b>Thyrse : nombre</b>	<b>Thyrsus: Anzahl</b>	<b>Tirso: número</b>				
	few	faible	wenige	bajo	Lucas Red, Nivea		3	
	medium	moyen	mittel	medio	INDYFUS, Orlando		5	
	many	élevé	viele	alto	Desal 173, Petite Orchid		7	
<b>20. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: shape</b>	<b>Thyrse : forme</b>	<b>Thyrsus: Form</b>	<b>Tirso: forma</b>				
	globular	circulaire	kugelförmig	globular	Nivea		1	
	conical	conique	kegelförmig	cónica	Desmon		2	
	sagittate	sagitté	pfeilspitzenförmig	sagitada	Royal Velvet		3	
	irregular	irrégulier	unregelmäßig	irregular	Desjac 124		4	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>21. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: length</b>		<b>Thyrse : longueur</b>		<b>Thyrsus: Länge</b>	<b>Tirso: longitud</b>		
	short		courte		kurz	corta	Provence, Tonto	3
	medium		moyenne		mittel	media	Desper	5
	long		longue		lang	larga	Seminole	7
<b>22. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: number of flowers</b>		<b>Thyrse : nombre de fleurs</b>		<b>Thyrsus: Anzahl Blüten</b>	<b>Tirso: número de flores</b>		
	few		faible		wenige	baja	Despan 001, Pink Blush	3
	medium		moyen		mittel	media	Deskim	5
	many		élevé		viele	alta	Deschin, Desjac 124	7
<b>23. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>				
	<b>Flower: diameter</b>		<b>Fleur : diamètre</b>		<b>Blüte: Durchmesser</b>	<b>Flor: diámetro</b>		
	small		petit		klein	pequeño	Petit' Canaille Rouge, Superviolacea	3
	medium		moyen		mittel	medio	Desal 173, Seminole	5
	large		grand		groß	grande	Deskim, Desmou 083	7
<b>24.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>				
	<b>Petal claw: length</b>		<b>Onglet du pétale : longueur</b>		<b>Blütenblattnagel: Länge</b>	<b>Uña del pétalo: longitud</b>		
	short		courte		kurz	corta	Berlingot Menthe	1
	medium		moyenne		mittel	media	Catawba, Descha	2
	long		longue		lang	larga	Potomac	3
<b>25.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>					
	<b>Petal claw: color</b>		<b>Onglet du pétale: couleur</b>		<b>Blütenblattnagel: Farbe</b>	<b>Uña del pétalo: color</b>		
	white		blanc		weiß	blanco	Enduring Summer White	1
	light pink		rose clair		hellrosa	rosa claro	Near East	2
	medium pink		rose moyen		mittelrosa	rosa medio	Catawba, Deskim, MILAPERL	3
	dark pink		rose foncé		dunkelrosa	rosa oscuro	La Valette, Lucas Red	4
	red		rouge		rot	rojo	Watermelon	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>26. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>				
	<b>Petal: main color of inner side</b>	<b>Pétale : couleur principale de la face interne</b>	<b>Blütenblatt: Hauptfarbe der Innenseite</b>	<b>Pétalo: color principal de la cara interna</b>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
<b>27. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>				
	<b>Petal: secondary color of inner side</b>	<b>Pétale : couleur secondaire de la face interne</b>	<b>Blütenblatt: Sekundärfarbe der Innenseite</b>	<b>Pétalo: color secundario de la cara interna</b>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
<b>28. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>			
	<b>Petal: undulation</b>	<b>Pétale : ondulation</b>	<b>Blütenblatt: Wellung</b>	<b>Pétalo: ondulación</b>			
	weak	faible	gering	débil	Desber 102, Orlando	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Hopi, Houston	2	
	strong	forte	stark	fuerte	MILAVIO, Piilag VII	3	
<b>29. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>			
	<b>Stamen: conspicuousness</b>	<b>Étamine : netteté</b>	<b>Staubgefäß: Ausprägung</b>	<b>Estambres: visibilidad</b>			
	inconspicuous	peu nette	unauffällig	poco visible	Red Imperator, Rocamadour	1	
	conspicuous	nette	auffällig	claramente visible	Desber 102, Grand Cru	9	
<b>30.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Plant: number of fruits</b>	<b>Plante : nombre de fruits</b>	<b>Pflanze: Anzahl Früchte</b>	<b>Planta: número de frutos</b>			
	few	faible	wenige	bajo	Petite Red, Rocamadour	3	
	medium	moyen	mittel	medio	Orlando, Potomac	5	
	many	élevé	viele	alto	Violet Filli	7	
<b>31. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: length</b>	<b>Fruit : longueur</b>	<b>Frucht: Länge</b>	<b>Fruto: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli	1	
	medium	moyenne	mittel	media	INDYCAM	2	
	long	longue	lang	larga	MILAVIO	3	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>32. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: diameter</b>	<b>Fruit : diamètre</b>	<b>Frucht: Durchmesser</b>	<b>Fruto: diámetro</b>			
	small	petit	klein	pequeño	Margaux		1
	medium	moyen	mittel	medio	Royal Velvet		2
	large	grand	groß	grande	INDYFUS		3
<b>33. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Fruit: ratio length/diameter</b>	<b>Fruit : rapport longueur/diamètre</b>	<b>Frucht: Verhältnis Länge/Durchmesser</b>	<b>Fruto: relación longitud/diámetro</b>			
	low	bas	klein	baja	Burgundy Cotton, Whit IV		1
	medium	moyen	mittel	media			2
	high	élevé	groß	alta	Desper, Petit' Canaille Blanc		3
<b>34. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Fruit: intensity of green color</b>	<b>Fruit : intensité de la couleur verte</b>	<b>Frucht: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Fruto: intensidad del color verde</b>			
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil	CAP18		1
	weak	faible	gering	débil	Catawba, Powhatan		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Desyan		5
	strong	forte	stark	fuerte	Desand 081		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9
<b>35.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: anthocyanin coloration</b>	<b>Fruit : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Frucht: Anthocyanfärbung</b>	<b>Fruto: pigmentación antocianica</b>			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Potomac		1
	weak	faible	gering	débil	Milarosso		3
	medium	moyenne	mittel	media	Pure white		5
	strong	forte	stark	fuerte	CAP18		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Red Hot		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>36. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Time of vegetative bud burst</b>	<b>Époque du débourrement végétatif</b>	<b>Zeitpunkt des Aufbruchs der vegetativen Knospe</b>	<b>Época de brotación de las yemas vegetativas</b>			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	MILAVIO	1	
	early	précoce	früh	temprana	Petite Red	3	
	medium	moyenne	mittel	intermedia	Despan 001, Dessoï 062	5	
	late	tardive	spät	tardía	Berlingot Menthe, Deskim	7	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9	
<b>37. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Time of beginning of flowering</b>	<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de inicio de la floración</b>			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	MILAROSA	1	
	early	précoce	früh	temprana	Desper, Near East	3	
	medium	moyenne	mittel	intermedia	Tonto	5	
	late	tardive	spät	tardía	Whit IV	7	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Crimson red	9	

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées juste avant la floraison.
- (b) Les observations doivent être faites sur des feuilles pleinement développées sur le tiers médian de la tige.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur le bouton floral le plus large à partir du sommet du premier thyrses, juste avant l'ouverture du bouton floral.
- (d) Les observations doivent être effectuées sur le thyrses complètement développé lorsque toutes les fleurs sont ouvertes.
- (e) Les observations doivent être effectuées sur une fleur qui vient de s'ouvrir.
- (f) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire correspond à la couleur qui couvre la deuxième surface la plus grande. La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la deuxième plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur secondaire.
- (g) Les observations doivent être effectuées sur un fruit pleinement développé, à partir du sommet du thyrses primaire, à maturité.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad. 2 : Plante : port



1  
dressé



2  
demi-dressé



3  
étalé

#### Ad. 3 : Tige : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la tige, juste avant la floraison.



Ad. 7 : Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique



1  
absente



2  
le long des bords



3  
irrégulière



4  
partout

Ad. 10 : Limbe : ondulation du bord



1  
nulle ou très faible



3  
faible



5  
moyenne



7  
forte

Ad. 12 : Limbe : panachure

Les observations ne doivent pas porter sur la coloration anthocyanique.

Zones bien définies de couleurs ou d'intensités différentes, avec moins de chlorophylle ou sans chlorophylle, notamment sous forme de bandes longitudinales, de régions de forme irrégulière ou d'une zone marginale de couleur verte très claire, jaune ou blanche combinée avec la couleur verte de la feuille. La panachure se compose de la couleur, de la distribution et de la répartition des couleurs.

Ad. 15 : Bouton floral : forme



1  
circulaire



2  
oblongue large



3  
oblongue étroite



4  
obovale étroite



5  
obovale large

Ad. 16 : Bouton floral : importance des cannelures



1  
absente ou faible



3  
moyenne



5  
forte

Ad. 17 : Bouton floral : surface de la pigmentation anthocyanique



1  
absente ou petite



3  
moyenne



5  
grande

Ad. 20 : Thyse : forme



1  
circulaire



2  
conique



3  
sagitté

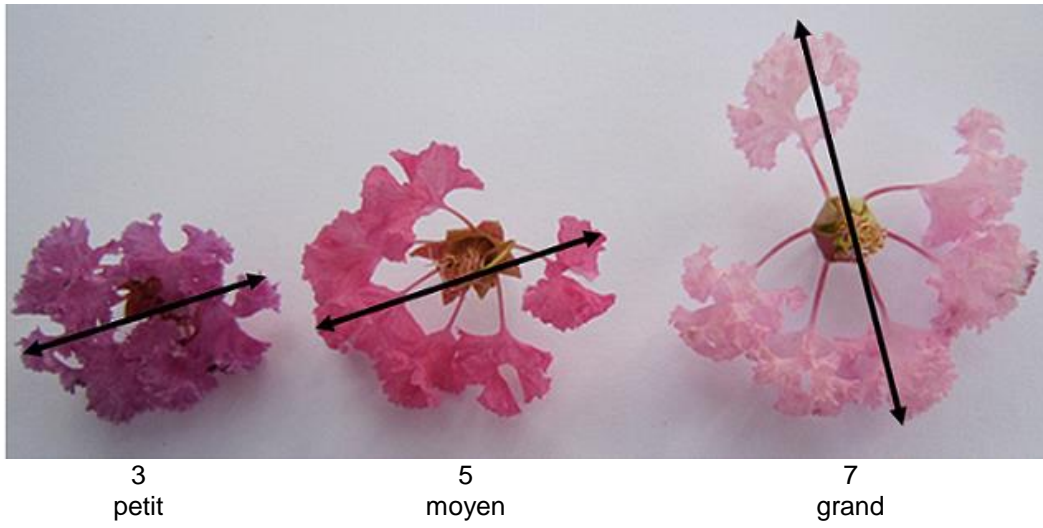


4  
irrégulier

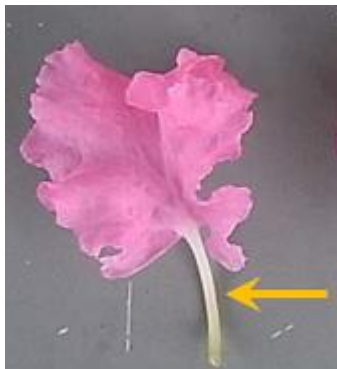
Ad. 21 : Thyse : longueur



Ad. 23 : Fleur : diamètre

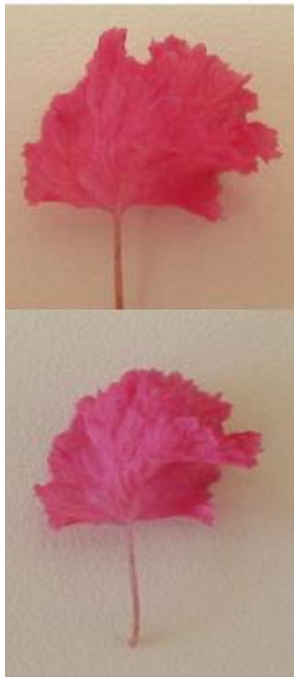


Ad. 24 : Onglet du pétale : longueur





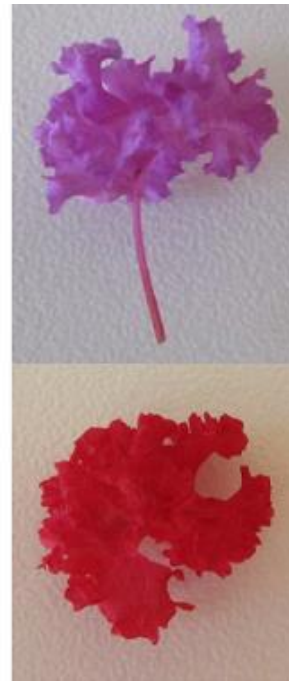
Ad. 28 : Pétale : ondulation



1  
faible



2  
moyenne



3  
forte

Ad. 29 : Étamine : netteté



1  
peu nette



9  
nette

Ad. 33 : Fruit : rapport longueur/diamètre



1  
bas



3  
élevé

Ad. 34 : Fruit : intensité de la couleur verte

Il n'est pas possible d'effectuer des observations lorsque la couleur verte est entièrement recouverte par la pigmentation anthocyanique.

Ad. 36 : Époque du débourrement végétatif

L'époque du débourrement végétatif est atteinte lorsque les premières feuilles apparaissent sur toutes les plantes.

Ad. 37 : Époque de début de floraison

L'époque du début de floraison est atteinte lorsque toutes les plantes ont environ 10% des thyrses portant des fleurs ouvertes.

9. Bibliographie

Byers, MD., 1997: Crape Myrtle. Owl Bay Pub. Cornell University, Ithaca, New York State 14850, US, 180pp.

Edwards, AD., 1994: Freezing Tolerance of Lagerstroemia Indica X Fauriei Cultivars in USDA Zones 7 and 8. Mississippi State University. Department of Plant and Soil Sciences. US, 66 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Lagerstroemia L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Lagerstroemia"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser) :	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

[ ]

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[ ]

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

[ ]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) Boutures
- (b) Multiplication *in vitro*
- (c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : hauteur</b> <b>(1)</b>		
courte	DABLAGE01	1 [ ]
courte à moyenne		2 [ ]
moyenne	Desal 173	3 [ ]
moyenne à haute		4 [ ]
haute	Watermelon	5 [ ]
<b>5.2 Plant : port</b> <b>(2)</b>		
dressé	Lucas Red, Whit II	1 [ ]
demi-dressé	Desber 102	2 [ ]
étalé	Houston, Petit' Canaille Blanc	3 [ ]
<b>5.3 Tige : pigmentation anthocyanique</b> <b>(3)</b>		
très faible		1 [ ]
très faible à faible		2 [ ]
faible	Deskim, Grand Cru	3 [ ]
faible à moyenne		4 [ ]
moyenne	Coral Filli, INDYFUS, MILAPERL	5 [ ]
moyenne à forte		6 [ ]
forte	Lucas Red	7 [ ]
forte à très forte		8 [ ]
très forte		9 [ ]
<b>5.4 Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique</b> <b>(7)</b>		
absente	Petit' Canaille Blanc	1 [ ]
le long des bords	Main Little Chief, Whit IV	2 [ ]
irrégulière	Burgundy Cotton	3 [ ]
partout	Lucas Red	4 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.5 Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (8)</b>		
nulle ou très faible		1 [ ]
très faible à faible		2 [ ]
faible	Coral Filli	3 [ ]
faible à moyenne		4 [ ]
moyenne	Royal Velvet	5 [ ]
moyenne à forte		6 [ ]
forte	Whit II	7 [ ]
forte à très forte		8 [ ]
très forte		9 [ ]
<b>5.6 Limbe : panachure (12)</b>		
absente	Whit II	1 [ ]
blanche et gris-vert	Shirohakekomifu	2 [ ]
jaune	Kibotafu	3 [ ]
<b>5.7 Thyrse : forme (20)</b>		
circulaire	Nivea	1 [ ]
conique	Desmon	2 [ ]
sagitté	Royal Velvet	3 [ ]
irrégulier	Desjac 124	4 [ ]
<b>5.8(i) Pétale : couleur principale de la face interne (26)</b>		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
<b>5.8(ii) Pétale : couleur principale de la face interne (26)</b>		
blanc		1 [ ]
rose clair		2 [ ]
rose foncé		3 [ ]
rouge		4 [ ]
pourpre		5 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.9 Époque de début de floraison (37)</b>		
très précoce	MILAROSA	1 [ ]
très précoce à précoce		2 [ ]
précoce	Desper, Near East	3 [ ]
précoce à moyenne		4 [ ]
moyenne	Tonto	5 [ ]
moyenne à tardive		6 [ ]
tardive	Whit IV	7 [ ]
tardive à très tardive		8 [ ]
très tardive	Crimson red	9 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Bouton floral : forme</i>	<i>circulaire</i>	<i>obovale étroite</i>
----------------	------------------------------	-------------------	------------------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [ ]	Non [ ]
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [ ]	Non [ ]
(c) Culture de tissus	Oui [ ]	Non [ ]
(d) Autres facteurs	Oui [ ]	Non [ ]

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature  Date

[Fin du document]